

## Synthèse

L'entreprise ARF (Activités de Recyclage et de Formulations) est une entreprise spécialisée dans la collecte et l'élimination de déchets industriels.

Le site de Saint-Rémy-du-Nord est dédié au tri, au transit et au regroupement de déchets industriels et à la transformation de déchets liquides en vue de leur élimination ou de leur valorisation par traitement thermique sous forme de combustible de substitution.

Le lundi 7 novembre, le site ARF fonctionne de manière habituelle. Au cours de la matinée, un opérateur, salarié d'une entreprise sous-traitante mais affecté au site depuis près de 15 ans, est chargé d'intervenir sur une cuve de produit à haut pouvoir calorifique en vue d'y fixer une trappe de visite. Au cours de la matinée, deux expéditions par camions citernes ont été effectuées et les équipes souhaitent profiter du fait que la cuve soit quasiment vide pour réaliser cette intervention.

Le cadre et la porte de cette trappe de visite ont été assemblés dans l'atelier de l'usine quelques temps avant. La dernière étape de montage consiste à fixer l'ensemble sur la cuve, à l'emplacement où a déjà été réalisée une découpe.

À 11h30, une explosion survient au niveau de la cuve sur laquelle l'opérateur travaille. Il sera blessé et devra être pris en charge par les services médicaux.

Le BEA-RI retient comme cause principale de l'explosion l'utilisation d'un outillage inadapté (vraisemblablement une perceuse portative électrique) au-dessus de la trappe de visite ou proche de celle-ci, en présence d'une atmosphère explosible.

L'enquête permet de tirer deux enseignements de sécurité rappelant l'importance de la phase de préparation des travaux réputés à risque par l'élaboration des plans de prévention ou des permis de feu, et insistant sur l'insuffisance de la consigne orale pour des tâches complexes ou présentant des risques pour l'opérateur ou les installations.

Enfin le BEA-RI émet les recommandations suivantes à l'attention de l'exploitant :

- **Améliorer la prise en compte du risque ATEX sur le site de Saint-Rémy-du-Nord :**
  - **En renforçant le document de prévention du risque d'explosion ;**
  - **En renforçant la formation puis la sensibilisation des salariés et des prestataires travaillant sur le site ;**
  - **En revoyant le balisage des zones ATEX, ainsi que les pratiques du site en matière d'exploitation et de travaux ;**
  - **Et en équipant les personnels de dispositifs de mesures et de protections adaptés aux environnements dans lesquels ils doivent intervenir.**
- **Revoir l'effectif et l'organisation de la cellule HSE afin de lui donner les moyens d'assurer dans les meilleures conditions les missions sous sa responsabilité dans un contexte de renforcement de la réglementation du fait notamment du possible classement Seveso seuil haut du site de Saint-Rémy-du-Nord.**
- **Enrichir l'étude de dangers du site avec le retour d'expérience de l'explosion de la cuve V1 en approfondissant les potentialités d'effets dominos sur les stockages de GRV ou les bâtiments situés à proximité.**